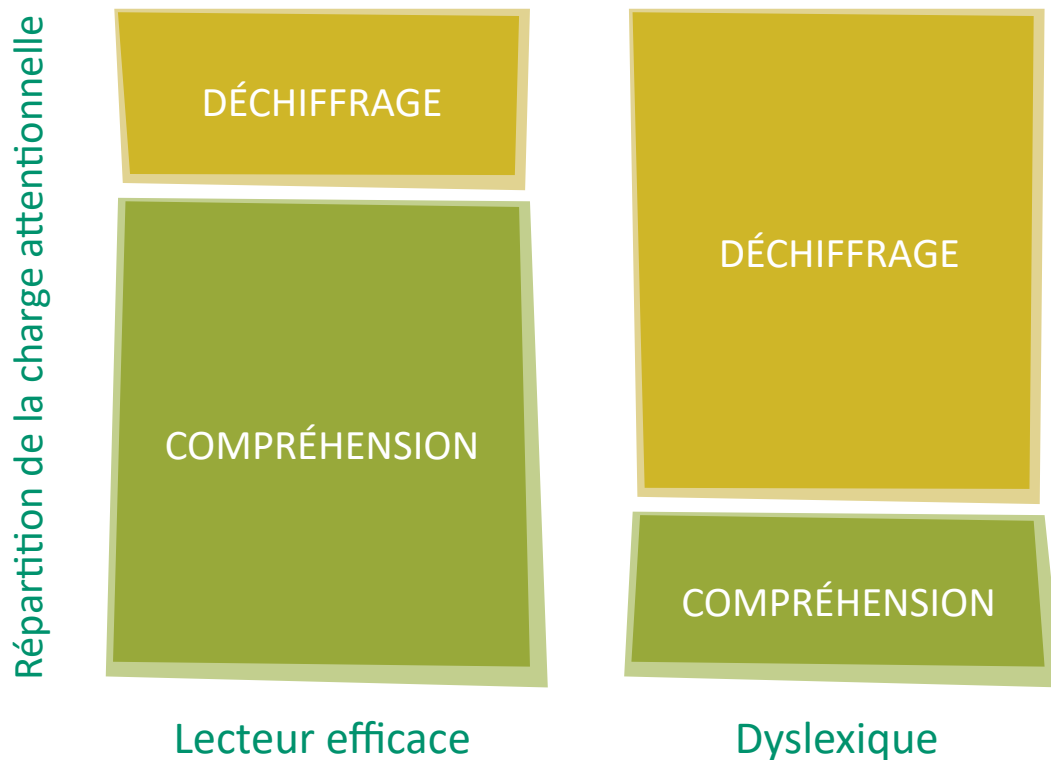


COMPRENDRE LES DYSLEXIES-DYSORTHOGRAPHIES

Lire = Déchiffrer et Comprendre



La dyslexie et la dysorthographe sont les deux versants des troubles de l'acquisition et de l'automatisation du langage écrit (lecture et écriture). **Lire**, c'est avoir une **reconnaissance automatisée des mots** afin d'accéder à la **compréhension**. Le décodage devient automatique dans le courant du CE2. Quand un élève peine à automatiser son déchiffrage, la compréhension est perturbée.

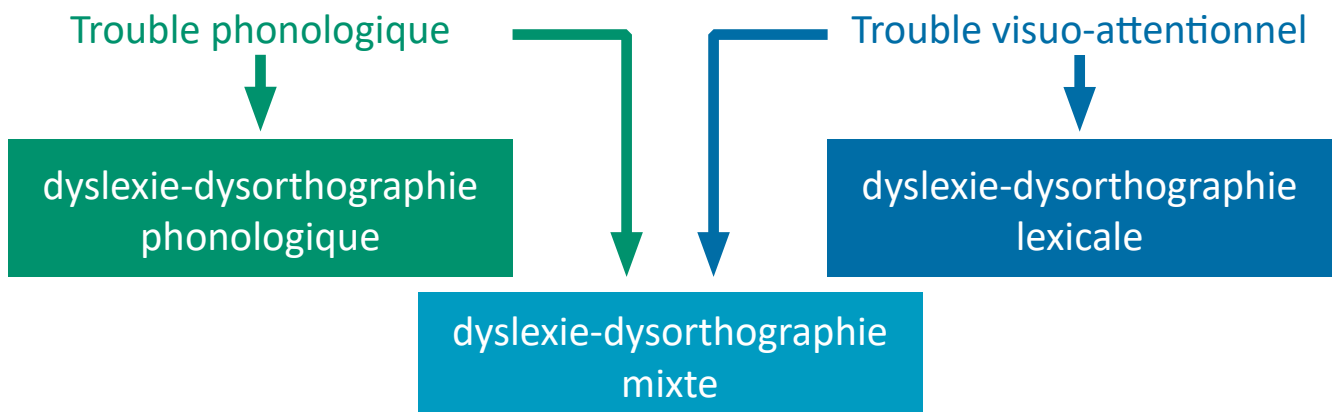
La lecture d'un élève peut être déficitaire en l'absence de troubles cognitifs, il s'agit d'un retard d'acquisition et non d'une dyslexie. En parallèle de la maîtrise du code (conversion lettre ↔ son), un stock lexical orthographique se constitue. La dyslexie perturbe l'automatisation du code et/ou du dictionnaire orthographique interne qui ne sont également pas fonctionnels pour écrire.

Les dyslexies-dysorthographies concernent environ 5% à 8% des enfants d'âge scolaire, 3 garçons pour une fille.

Signes d'appel

- Lenteur en lecture et en écriture.
 - Lecture et compréhension écrite très difficiles.
 - Confusions visuelles et/ou auditives de lettres.
 - Niveau très faible en orthographe.
 - Difficultés à s'exprimer par écrit (réponse, rédaction, argumentation).
- Retard ou dys- ?

Il existe différentes sortes de dyslexie-dysorthographie suivant les troubles cognitifs associés :



Les compétences langagières, mnésiques, attentionnelles, exécutives et praxiques (visuo-spatiales et graphomotrices) sont sollicitées pour traiter l'écrit. Leur maîtrise a une influence sur l'apprentissage du langage écrit.

Le **diagnostic** de dyslexie-dysorthographie ne peut être fait par l'orthophoniste qu'après un temps suffisamment long d'apprentissage (fin de CE1). Pour autant, les difficultés sur les pré-requis à l'apprentissage du langage écrit peuvent être repérées et prises en charge dès la maternelle.